

16. P.805 ... Que l'Institut de recherches politiques s'appelle désormais l'Institut de recherches sociales et que le Comité interministériel fédéral-provincial pour la science et la technologie dont nous avons proposé la création approuve son financement et ses priorités en matière de recherches à condition que pas plus de 20 p. 100 de son budget soient consacrés à des activités choisies par l'Institut lui-même.
17. P.815 ... Que la Société royale du Canada assume, grâce à une subvention spéciale du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie, l'entière responsabilité de l'établissement et du maintien des relations avec les organismes scientifiques et techniques privés à l'étranger, et qu'elle le fasse en étroite collaboration avec la Direction internationale du ministère ainsi que les associations scientifiques et techniques spécialisées qui existent déjà au Canada.
18. P.817 ... Que le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie et le ministère de l'Industrie et du Commerce créent un «Bureau de mariages» pour les sociétés canadiennes qui ont la liberté de créer de nouveaux produits et de nouveaux services pour les marchés internationaux et que ces ministères mettent en œuvre des dispositifs permettant d'arriver rapidement à des associations entre ces firmes canadiennes et des sociétés complémentaires dans d'autres pays, tout en encourageant matériellement les visites industrielles à l'étranger.
19. P.819 ... Qu'un comité permanent du Sénat soit autorisé à étudier le budget général annuel proposé par le gouvernement pour les activités scientifiques, à tenir à cette fin des audiences et à établir un rapport rassemblant ses observations, ses propositions et ses recommandations.
20. P.821 ... Qu'un groupe de parlementaires du Sénat et de la Chambre des communes soit mis sur pied afin d'étudier les questions de politique scientifique ainsi que les problèmes et les défis que posent les activités scientifiques et technologiques et qu'il ait à cette fin le pouvoir de constituer en temps utile une association canadienne de parlementaires, de scientifiques et d'ingénieurs (ACPSI), en collaboration avec les représentants des organismes scientifiques et techniques.
21. P.822 ... Que le groupe de parlementaires canadiens dont nous proposons ci-dessus la mise sur pied soit habilité à inviter des délégations de parlementaires des pays de l'OCDE à assister à Ottawa à une conférence dans le but de créer une Association interparlementaire pour les questions scientifiques.